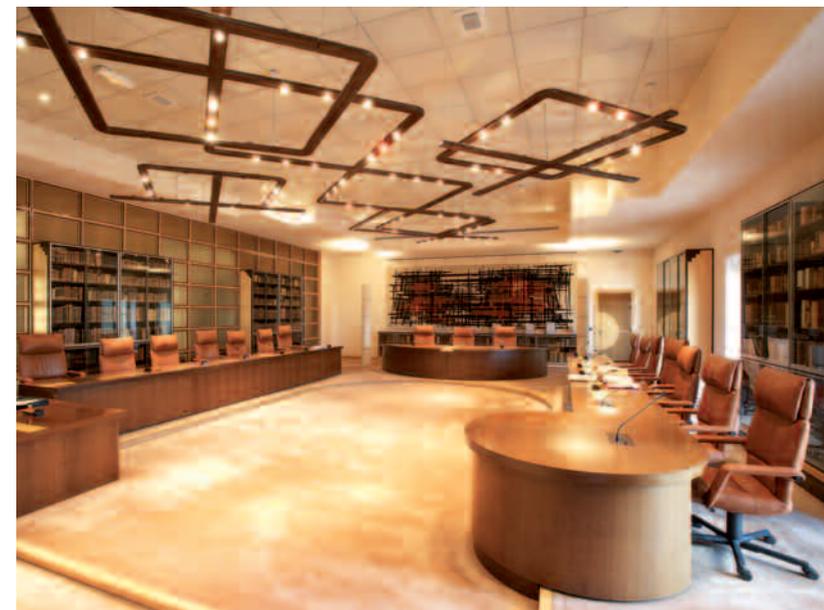




COLLOQUE À LA COUR DE CASSATION

Huitièmes rencontres
de procédure civile :

Les instruments procéduraux de
régulation des flux



vendredi 1er décembre 2017

de 9h00 à 12h45

en Grand'chambre

5 quai de l'Horloge - Paris 1^{er}

Cour de cassation
5 quai de l'Horloge
75055 Paris cedex 01
twitter : @courdecassation

**Entrée sur présentation d'une pièce d'identité
avec inscription préalable obligatoire
avant le 24 novembre 2017**
sur le site Internet www.courdecassation.fr



Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et avocats

08h30 Accueil des participants

09h00 Allocution d'ouverture

Laurence FLISE, président de la deuxième chambre civile de la Cour de cassation

09h20 Propos introductifs sur la régulation des flux

François FELTZ, premier avocat général

09h40 Médiation et conciliation : un espoir de régulation des flux ?

Thomas CLAY, professeur à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne

10h10 La dématérialisation, un outil de régulation ?

Edouard DE LEIRIS, conseiller référendaire à la deuxième chambre civile de la Cour de cassation

10h40 Quel rôle pour la représentation obligatoire ?

Catherine BROUARD GALLET, conseiller à la deuxième chambre civile de la Cour de cassation

11h10 Pause

11h30 Les incidents d'instance comme instruments de régulation

Natalie FRICERO, professeur à l'université Nice Sophia Antipolis

Louis BORÉ, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation

Sylvie MAUNAND, conseiller à la deuxième chambre civile de la Cour de cassation

12h20 Discussion et propos conclusifs

Emmanuel JEULAND, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

12h45 Déjeuner libre